

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2009

GRAND PARIS - (n° 2068)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 59

présenté par
M. Yves Cochet, M. Mamère et M. de Rugy

ARTICLE 20

À l'alinéa 2, après le mot :

« scientifique »,

insérer le mot :

« , agricole ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est essentiel d'ajouter la notion d'enseignement agricole dans ce projet de cluster. Le texte d'étude d'impact décrit d'ailleurs la valeur patrimoniale des terres agricoles du plateau de Saclay, en montrant comment leur fertilité est le produit d'innovation technologiques datant du XVIIème siècle et ayant permis de drainer ces terres marécageuses.